

McNeil Consumer Health

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

La compagnie McNeil Consumer Healthcare admet que l'instabilité de l'économie mondiale demeure préoccupante, et que le gouvernement doit utiliser ses ressources judicieusement. Toutefois, il faut reconnaître que malgré cette situation, le Canada a bien tiré son épingle du jeu comparativement à plusieurs autres pays. Les initiatives gouvernementales comme la Commission sur la réduction de la paperasse ont été un facteur important pour assurer la stabilité de notre compagnie, d'autres entreprises comme la nôtre et de l'industrie dans son ensemble. Cela dit, d'autres problèmes subsistent auxquels nous souhaitons que le gouvernement fédéral s'attaque, notamment la modernisation des règlements, pour permettre au Canada de poursuivre son essor. En particulier, nous désapprouvons encore le fait que les produits de santé soient évalués selon les mêmes règles que les médicaments sur ordonnance. Nous favorisons bien sûr un régime de réglementation rigoureux propre à garantir la sécurité des produits médicaux au Canada, mais l'obligation de soumettre aussi à une évaluation les produits en vente libre représente à notre avis une réglementation disproportionnée compte tenu du niveau de risque. Par conséquent, nous recommandons à Santé Canada de réglementer uniformément les produits qui impliquant des niveaux de risque semblables, tout en réglementant les produits vendus sans ordonnance et les produits de santé naturels selon les mêmes critères. Nous approuvons la « Feuille de route de la réglementation pour les produits de santé et aliments » qui propose de ne plus assujettir les médicaments vendus sans ordonnance aux mêmes règles que les médicaments sur ordonnance. Vu les ressources limitées avec lesquelles notre pays doit composer, et en raison du coût croissant des soins de santé, l'application de cette recommandation aiderait à éviter la surexploitation de ses ressources essentielles. En outre, nous encourageons fortement le gouvernement à poursuivre ses efforts de coopération en matière de réglementation internationale et de rationaliser autant que possible les règles qui encadrent les produits de santé destinés aux consommateurs. Les discordances actuelles avec les règlements d'autres pays posent un obstacle pour l'accès au marché canadien, et nuisent considérablement au commerce et à l'innovation. Notre mémoire décrit plus loin les mesures spécifiques que nous préconisons quant aux champs de coopération souhaitables par rapport à la réglementation.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Dans l'économie mondialisée contemporaine, la capacité du Canada de croître et de prospérer dépend aussi de facteurs externes. Tel qu'indiqué dans les questions, les entreprises de l'ensemble du pays pâtissent de la mauvaise situation économique ailleurs dans le monde. À présent plus que jamais, il est essentiel de reconnaître l'importance de nos relations commerciales extérieures. Nous félicitons le

gouvernement des efforts sans précédent qu'il a accomplis pour développer les relations commerciales avec l'étranger, surtout dans le cadre des négociations de l'Accord économique et commercial global avec l'Union européenne et du Partenariat Transpacifique. Cependant, les ententes commerciales ne sont pas la seule façon d'encourager de meilleures pratiques d'affaires et de meilleures relations entre pays. Une autre mesure importante prise l'an dernier par le gouvernement a consisté à mettre en œuvre le Conseil de coopération Canada-États-Unis en matière de réglementation. La coopération sur ce plan peut servir de catalyseur pour moderniser les règlements régissant les produits de santé et pour réduire les obstacles à l'implantation de nouveaux produits sur le marché canadien. Selon nous, ce conseil devrait en priorité s'intéresser aux bonnes pratiques de fabrication (BPF). Actuellement, les autorités canadiennes et américaines procèdent à des inspections des manufactures pour s'assurer que les produits de santé sont fabriqués moyennant de bonnes méthodes. Mais bien que les BPF soient équivalents aux États-Unis et au Canada, l'obligation de les soumettre à une vérification additionnelle chez nous entraîne un dédoublement d'efforts de la part des autorités sanitaires. En outre, les règlements canadiens empêchent les fabricants d'expédier des États-Unis les produits de santé directement aux consommateurs canadiens. Les compagnies importatrices doivent expédier des produits à leurs propres entrepôts, effectuer des essais redondants et compiler une documentation poussée à un coût élevé avant de pouvoir les distribuer ici, ce qui retarde leur envoi aux consommateurs. Nous recommandons à Santé Canada de conclure une entente de reconnaissance réciproque avec la Food and Drug Administration en ce qui a trait aux inspections des installations où on fabrique des produits de santé en vente libre. Cela stimulerait les affaires au Canada et permettrait aux entreprises de réorienter leurs ressources vers d'autres aspects plus productifs comme les travaux de recherche et de développement.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Parmi les principaux défis auxquels seront confrontés nos services de santé au cours des prochaines années, il y a la nécessité de s'adapter aux effets du vieillissement de la population. Il est largement admis que ce changement démographique croissant exercera des pressions additionnelles sur un système de santé déjà débordé. Tous les paliers de gouvernement doivent donc étudier des façons de réduire le plus possible l'impact de ce phénomène et trouver des solutions novatrices pour contrebalancer la flambée des coûts et la diminution des ressources disponibles. Un des moyens les plus négligés, malgré son importance, de surmonter ces obstacles consiste à favoriser les soins auto-administrés. On entend entre autres par soins de santé auto-administrés les décisions prises et les actions posées par les gens pour préserver et améliorer leur santé, soigner des maux mineurs et traiter leurs maladies chroniques. Avant de consulter n'importe quel spécialiste médical, ou d'aller dans une clinique sans rendez-vous ou carrément à l'urgence, la grande majorité des Canadiens se seront eux-mêmes prodigué certains soins pour remédier à la plupart de leurs problèmes de santé. Cela peut paraître bénin, mais si un plus grand nombre de Canadiens s'administraient eux-mêmes des soins avant de consulter un médecin, il serait possible d'économiser énormément d'argent. Selon les estimations, si on pouvait éviter que les malades consultent un médecin dans le cas d'un rhume ou d'une grippe, le réseau de santé épargnerait plus de 98 millions de dollars, et cela laisserait plus de temps aux médecins de famille pour s'occuper des 10 % de citoyens qui n'en ont pas actuellement. Fait encore plus remarquable, bien que 90 % de l'ensemble des soins pour traiter des maux mineurs (migraines, rhumes ou indigestion) aient été prodigués par les malades eux-mêmes, les 10 % de problèmes restants ont été soignés par le personnel médical à un coût estimatif de 2 milliards de dollars. Il semble évident qu'une augmentation même minime du taux de soins auto-administrés pour ce genre de problèmes mineurs

permettrait aux services de santé d'économiser beaucoup d'argent. Nous recommandons au gouvernement du Canada d'envisager sérieusement le recours à des mesures fiscales pour inciter les gens à se soigner eux-mêmes de façon plus proactive.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

La productivité est et demeurera un des principaux facteurs qui sous-tendent la capacité du Canada de rivaliser avec les autres pays sur la scène internationale. Pour accroître sa productivité, il faudrait entre autres réduire les obstacles indus au commerce grâce à une meilleure coordination des régimes de réglementation. En corrigeant ces lacunes sources d'inefficacité, en particulier avec nos voisins du Sud, le gouvernement donnerait aux entreprises canadiennes des possibilités d'expansion accrues. Même si les normes d'efficacité et de sécurité sont très semblables dans les deux pays, les produits en vente libre importés des États-Unis doivent néanmoins être approuvés par Santé Canada, procédure qui peut prendre entre 45 jours et une année complète. Nous recommandons au gouvernement du Canada de conclure avec les États-Unis une entente de reconnaissance réciproque touchant la procédure d'homologation des produits, afin que les responsables des deux pays puissent en aviser leurs vis-à-vis au moyen d'une monographie de produit sans avoir à obtenir une approbation redondante. Cette simplification faciliterait grandement le commerce et augmenterait la productivité en permettant une utilisation plus rationnelle des ressources.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

La viabilité du réseau de soins de santé au Canada pose un défi pour les entreprises, les collectivités et les particuliers. Notre agence appuie les efforts en vue de rationaliser et de rendre plus viable le système de santé en misant sur l'innovation et en favorisant des résultats médicaux positifs pour les patients. Le gouvernement fédéral peut fournir un soutien précieux dans cette optique en appuyant comme suit les innovations dans le domaine des soins de santé : • moderniser la réglementation, tâche qui consiste entre autres à appliquer des règles différentes dans le cas des médicaments vendus sans ordonnance. • Offrir des avantages fiscaux pour inciter les gens à se soigner eux-mêmes. • Améliorer le régime de droits de propriété intellectuelle canadien et le rendre plus compétitif face à d'autres pays majeurs comme ceux de l'Union européenne, ce qui aidera à maintenir au Canada les travaux de R-D. Nous applaudissons encore les efforts persistants du gouvernement en vue de réduire la paperasserie. Le gouvernement devrait entretenir encore d'excellentes relations de travail et s'associer avec des entreprises comme la nôtre. Un tel partenariat permettrait aux consommateurs d'obtenir les meilleurs produits de santé possible, tout en empêchant les fermetures d'usines qui entraînent la perte d'emplois pour les travailleurs canadiens et une éventuelle pénurie de médicaments. Nous espérons poursuivre nos relations et notre coopération fructueuses avec le gouvernement fédéral pour garantir aux Canadiens l'obtention des produits les plus efficaces et les plus sûrs possible.